

Cognac, 16 juillet 1900

Monsieur Binos, propr^e de l'hôtel Richelieu à Luchon
Antignac, par Bagneux de Luchon

La lettre de M. Antonio Albar me parvient en
voyage

Avant de partir j'ai donné ordre à mon avoué
d'assigner M^r Francisco Mora-Olaca afin
de mettre à exécution la lettre que j'ai reçue de lui
par votre intermédiaire, par laquelle lettre il
contient à donner mainlevée moyennant quatre
cents francs, ce que j'ai accepté par lettre
transmise par votre intermédiaire.

Il y a la plus grande urgence pour
M^r Francisco Mora d'envoyer sa procuration
car il y a déjà des frais faits à cause du
retard dans l'envoi de la procuration, d'autres

frais sont imminents il devra les supporter
ainsi que tous ceux occasionnés par le
retard dans l'envoi de la procuration.

Fort heureusement le Tribunal civil
de Cognac est compétent pour connaître l'affaire,
sans quoi cette affaire là n'aurait jamais
fini.

Vous pouvez écrire à M. Mora qu'il
n'a pas une minute à perdre, sinon les
quatre cents francs devront être mangés en fruits.

Recevez, Monsieur, mes salutations
empressées.

Yannac

Mon cher Mora
Je vous transmets la réponse de M.
Yannac, en réponse à la dernière que
j'avais reçue de M^r Albar. Après
vous être concerté avec lui, décidez ce
que vous jugerez à propos de faire